

LE FABIENNOIS

Municipalité de Saint-Fabien

février et mars 2026

Tournoi de balle donnée sur glace 2026 !

Le Tournoi de balle donnée sur glace est de retour pour sa 39^e édition ! Allez encourager les joueurs **les 27, 28 février et le 1^{er} mars au Pavillon des loisirs**. C'est plus de 20 équipes qui se disputeront les honneurs encore cette année. Voici un aperçu de la programmation !

Vendredi 27 février : Ouverture à 18h ; en soirée, DJ Boubou et chansonnier

Samedi 28 février : reprise des activités à 11h

DJ Boubou en début de soirée et le LBA Band dès 22h

Dimanche 1^{er} mars - Journée familiale, entrée gratuite : Déjeuner des Loisirs, activités familiales en après-midi et souper hot-dogs à prix populaire

Coût du bracelet : 25\$/adulte pour les vendredi et samedi

Restez aux aguets : d'autres surprises s'en viennent ! Abonnez-vous à la page Facebook du Tournoi pour ne rien manquer.

Le comité tient à remercier l'ensemble des partenaires, commanditaires, bénévoles et participants. Un merci particulier aux organismes du milieu qui apporte leur contribution en participant à l'organisation de l'événement : Les Loisirs St-Fabien, l'école de karaté Kyokushin, l'école l'Écho-des-Montagnes, le Club de patinage artistique.



Les activités de la relâche



La plupart des activités de la relâche sont planifiées ! Vous en trouverez un bel aperçu ici, mais la programmation complète sera distribuée à l'école et publiée sur les réseaux sociaux un peu plus tard. Restez aux aguets pour ne rien manquer !

28 février, 10h à 11h : Conte et brico - Bibliothèque Jovette Bernier

28 février, 13h30 : Jeux de société avec Vincent Bonner - Bibliothèque Jovette-Bernier

2 mars, 9h30 à 11h30 : Conte en pyjama, muffin et chocolat chaud - Bibliothèque Jovette-Bernier

2 mars, 13h30 : Atelier de décoration de cupcakes au Pavillon des loisirs pour les 10 à 15 ans

2 mars, 19h : Soirée cinéma au Pavillon des loisirs

3 mars, 13h à 17h : Retrogaming avec Arcade des monts - Biblio Jovette-Bernier - **5\$/personne**

4 mars, 13h30 : Atelier créatif autour de l'exposition *// suffit de tirer sur un fil* à la Bibliothèque Jovette-Bernier. Quiz-jasette sur la mode et les vêtements + création de tapis tressés en tissus récupérés avec l'artiste Iseaube Myette-Bergeron. Matériel fourni. Activité gratuite.

4 mars : Sortie à l'Océanic - autobus et billets gratuits ! Inscriptions **avant le 28 février** auprès de Martine Thériault à loisirss@cgocable.ca

4 mars, dès 19h : *Une nuit à la biblio* - Bibliothèque Jovette-Bernier - max 10 jeunes entre 5 et 10 ans. Au menu : lecture, courts métrages, petits jeux, pop corn et grignotines. Le petit-déjeuner sera fourni ! Sur inscription seulement auprès de Nicole Lévesque : **418 869-2602**

5 mars, ouverture exceptionnelle de la bibliothèque Jovette-Bernier de 13h à 17h30 : lecture, bricolages, jeux de société libres, etc.

5 mars, 19h à 20h : Patinage disco à l'aréna

5 mars, 20h à 23h : Disco pour ados par le Club Opti-jeunesse - chips, boissons gazeuses et prix de présence. Prépare tes 5 tounes préférées !

7 mars, 10h à 11h : Conte et brico - Bibliothèque Jovette Bernier

7 mars, 13h30 : Bingo spécial pour les jeunes de 2 à 18 ans au Pavillon des loisirs

8 mars, 13h30 à 15h30 : après-midi familial au Pavillon des loisirs - jeux gonflables et gâteries (jus, chips, slush)

Budget de la Municipalité de Saint-Fabien

Dépenses	2026	2025	Variation (\$)	Variation (%)
Administration générale	558 458\$	541 231\$	17 227\$	3,18%
Sécurité publique	563 680\$	527 971\$	35 709\$	6,76%
Transport	1 000 466\$	919 501\$	80 965\$	8,81%
Hygiène du milieu	866 621\$	811 468\$	55 153\$	6,80%
Santé et bien-être	7 500\$	7 500\$	- \$	0%
Urbanisme et développement économique	289 003\$	190 737\$	98 266\$	51,52%
Loisirs et culture	368 723\$	334 973\$	33 750\$	10,08%
Frais de financement	253 500\$	155 000\$	98 500\$	63,55%
Imprévus	- \$	15 957\$	- 15 957\$	- 100%
Total des dépenses	3 907 951\$	3 504 337\$	400 613\$	11,52%
Investissements	1 079 500\$	744 700\$	334 800\$	44,96%
Total des dépenses et investissements	4 987 451\$	4 249 037\$	738 413\$	17,38%

Recettes	2026	2025	Variation (\$)	Variation (%)
a) Recettes spécifiques				
Aqueduc - égouts - matières résiduelles - service de la dette	910 125\$	853 274\$	56 851\$	6,66%
En lieu de taxes	26 784\$	25 476\$	1 309\$	5,14%
Autres services rendus	300\$	300\$	- \$	0%
Tarification (Permis - Amendes - Mutations)	169 343\$	95 872\$	73 471\$	76,63%
Intérêts	40 000\$	40 000\$	- \$	0%
b) Transfert				
Conditionnels	998 891\$	938 383\$	60 508\$	6,45%
Subvention	400 000\$	-	400 000\$	
TECQ	200 000\$	200 000\$	- \$	0%
c) Taxe générale à l'évaluation				
Recette de la taxe foncière	2 200 951\$	2 095 733\$	105 218\$	5,02%
d) Surplus	41 057\$	0\$	0 \$	0%
Total des recettes	4 987 451\$	4 249 037\$	738 413\$	17,38%

Taxes foncières	2026	2025	Variation (\$)	Variation (%)
Taux / 100\$ d'évaluation	0,7594\$	0,7394\$	0,0200\$	2,70%

Aqueduc : **269,99\$** (246,46\$ en 2025)

Égout : **208,82\$** (161,75\$ en 2025)

Matières résiduelles : **380,46\$** (365,52\$ en 2025)

Unité de base pour le règlement de la dette : **69\$**

Le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la Corporation municipale est fixé à 18%.

Les comptes de taxes sont payables en 4 versements : 20 mars, 20 mai, 20 juillet, 20 septembre.

Chronique du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter mes meilleurs vœux pour l'année 2026 et que tous vos rêves et projets se réalisent.

Je veux remercier la population de St-Fabien de m'avoir accordé un deuxième mandat par acclamation ; je vous refais encore le serment de donner tout ce que je peux pour faire de St-Fabien une paroisse où il fait bon vivre.

Durant le dernier mandat, plusieurs belles réalisations ont été faites:

- la qualité de l'eau potable s'est beaucoup améliorée grâce à un très bon entretien et mise à niveau de notre usine de filtration ;
- la réfection de la route entre St-Fabien et St-Eugène grâce à des programmes de subvention des deux paliers de gouvernement ;
- la réfection de notre 7^e Avenue, aussi grâce à de belles subventions ;
- le projet de rénovation du Vieux Théâtre, une salle de spectacles de haut niveau comme on n'en trouve pas ailleurs ; rassurez-vous, jusqu'à maintenant, ce projet respecte les enveloppes budgétaires et malgré les hausses de prix des dernières années, notre petite municipalité s'en tire à bon compte ;

- notre terrain de tennis complètement refait à neuf, une autre belle réalisation.
Et bien d'autres projets que j'oublie ont été réalisés.

Et ça continue à St-Fabien. Le prochain gros projet qui nous tient à cœur, c'est la réfection de la route de la Mer, ainsi que la côte, et un bout du chemin menant au Parc du Bic, nous espérons la réalisation de ce projet au printemps 2027 et peut-être même avant.

Nous avons aussi un projet de parc communautaire, jeux pour enfants et espace pour personnes qui veulent socialiser, jouer à des jeux et prendre du bon temps.

J'en aurais encore long à vous dire, mais le message est simple : votre équipe municipale travaille fort pour votre bien-être.

Votre maire, Mario © Municipalité de Saint-Fabien



Séances publiques du conseil municipal 2026

Lundi, 9 février, 19h	Lundi, 8 juin, 19h	Mardi, 13 octobre, 19h
Lundi, 9 mars, 19h	Lundi, 13 juillet, 19h	Lundi, 9 novembre, 19h
Lundi, 13 avril, 19h	Lundi, 17 août, 19h	Lundi, 14 décembre, 19h
Lundi, 11 mai, 19h	Lundi, 14 septembre, 19h	Lundi, 21 déc., 19h - Budget

Adresses courriel des membres du Conseil

Rejoignez vos conseillères et conseillers municipaux et le maire via ces adresses courriel :

Mario Beauchesne, maire : **mairie@saintfabien.net**

Michel Michaud, conseiller du district 1 : **district1@saintfabien.net**

Jérôme Bellavance, conseiller du district 2 : **district2@saintfabien.net**

Isabelle Roy, conseillère du district 3 : **district3@saintfabien.net**

Caroline Rioux, conseillère du district 4 : **district4@saintfabien.net**

Yves Lévesque, conseiller du district 5 : **district5@saintfabien.net**

Daniel Lebel, conseiller du district 6 : **district6@saintfabien.net**

Crédit d'impôt remboursable

Le saviez-vous ? Le crédit d'impôt pour mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles pourrait vous permettre de recevoir jusqu'à **5 500\$ de crédit d'impôt remboursable** pour votre installation septique.

Pour avoir droit au crédit, les conditions suivantes doivent être remplies :

- vous résidiez au Québec le 31 décembre de l'année visée par la demande (ou le jour où vous avez cessé de résider au Canada) ;
- vous ou votre conjointe ou conjoint avez conclu une entente, après le 31 mars 2017 et avant le 1^{er} avril 2027, avec un entrepreneur qualifié afin qu'il réalise des travaux portant sur des installations d'assainissement des eaux usées à l'égard d'une habitation admissible (soit, en règle générale, une habitation située au Québec dont vous êtes propriétaire et qui constitue votre lieu principal de résidence ou, à certaines conditions, un chalet dont vous êtes propriétaire) ;
- les dépenses engagées pour ces travaux ont été payées dans l'année visée par la demande.

Ce crédit d'impôt s'applique pour les années 2017 à 2027 seulement.

Pour obtenir plus d'informations ou pour télécharger le formulaire de demande, balayez le code QR ci-contre.



Éconologis - pour économiser l'eau et l'énergie

Vous êtes locataire ou propriétaire à revenu modeste? Profitez **gratuitement** de :

- Pommeaux de douche à débit réduit ;
- Aérateurs pour robinets ;
- Sabliers de douche de 5 minutes ;
- Conseils personnalisés pour réduire la consommation d'énergie ;
- Calefeutrage, coupe-froid aux portes et isolation des prises électriques ;
- Une trousse écoénergétique offerte gratuitement.

Vérifiez votre admissibilité et inscrivez-vous sur le site du gouvernement du Québec à :

econologis.gouv.qc.ca

Ce service est offert **GRATUITEMENT** par le mandataire :

ExpertBâtiment (1-844-303-7333)

L'eau potable est une ressource précieuse. En plus d'Éconologis, découvrez d'autres bons gestes à poser sur **Québec.ca/empreinte-bleue**

Chronique de l'OBV - Installation septique

Le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) interdit le rejet dans l'environnement des eaux usées d'une résidence isolée, sauf si ces eaux ont reçu un traitement approprié. Les eaux non traitées constituent un contaminant au sens de la Loi sur la qualité de l'environnement. Pour éviter d'enfreindre la réglementation, vérifiez la conformité de votre équipement et assurez-vous que son entretien est adéquat.

Le propriétaire est responsable d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien de son installation septique, pour cela il doit :

- Assurer une vidange régulière (2 ou 4 ans);
- Nettoyer le préfiltre;
- Vérifier l'étanchéité des couverts;
- Vérifier la pompe de relevage;
- Ne pas ajouter de bactéries directement dans l'installation;

Comment détecter un problème :

- Présence d'une odeur suspecte;
- Gazon spongieux ou plus vert à la surface du champ d'épuration;
- Liquide gris ou noir qui apparaît à la surface du terrain;
- Niveau élevé dans la fosse ou refoulement autour des couvercles;
- Eaux usées qui ne s'évacuent pas très bien;
- Contamination du puits.

Une installation septique non conforme, défective, mal entretenue ou dont la capacité est inférieure aux besoins, laisse s'échapper beaucoup de phosphore dans l'environnement. Les algues bleu-vert (cyanobactéries) se développent particulièrement en présence accrue de phosphore dans l'eau.

Éviter de jeter dans les tuyaux d'évacuation des

substances qui ne se décomposent pas ou très lentement :

- Détecteurs corrosifs (ex. : Javel);
- Savons antibactériens et autres désinfectants;
- Huiles, graisses, peintures et solvants;
- Couches jetables, tampons, mouchoirs et es-suie-tout;
- Médicaments et antibiotiques;
- Nourriture et compost;
- Cheveux;
- Filtres à cigarette.

Les produits chimiques envoyés en trop grande quantité dans une installation septique détruisent les bactéries et les empêchent de faire leur travail.

Bonnes pratiques :

- Privilégier l'utilisation de produits ménagers biodégradables et sans phosphates;
- Installer des robinets économiseurs d'eau et espacer les moments de forte consommation (lavage, douches, vaisselle) pour diminuer la vitesse de circulation de l'eau dans la fosse et permettre la séparation des boues et de l'écume;
- Éviter de saturer la zone de traitement avec de l'eau en détournant les gouttières;
- Éviter de planter autre chose que des herbacées sur la zone de traitement;
- Laisser la zone de traitement libre de tout aménagement (piscine, cabanon, circulation avec un véhicule).

Un sol compacté ou saturé en eau contient moins d'air, ce qui ralentit l'action des microorganismes épurateurs.

Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? Contactez-nous !

Sortie raquettes au Sentier des Coulombe

Tous les mardis matins à 9h30 à partir du 27 janvier !

RDV au stationnement municipal du sentier, route de la Mer, en face du belvédère Raoul-Roy (SEPAQ)

Activité gratuite sur inscription (la randonnée sera adaptée au niveau des participant.e.s)

Débutant.e.s bienvenu.e.s. Prêt de raquettes possible grâce au Club des 50 ans et +

Pour tout renseignement, contactez Yvette Ravenet :

téléphone: 514 550-5061 ou courriel: YRnaturopathe@icloud.com

Échos du conseil*

Octobre

Il est résolu :

- d'adopter le règlement 580-R concernant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux 2026 ;
- de donner le contrat de déneigement du stationnement du bureau municipal au plus bas soumissionnaire, soit Multi-Mécanique Plourde Inc. pour les années 2025-2027 au montant de 1477,50\$ plus taxes par année ;
- d'autoriser Charles Béliveau, directeur général de la Corporation de développement touristique Bic/St-Fabien, à déposer une demande à l'enveloppe commune du FDR pour couvrir une partie du salaire d'un chargé de projet (15 000\$) responsable de la coordination du projet du nouveau centre de services communautaires principal au Camping de St-Fabien ;
- de ne pas prendre de page dans le calendrier 2026 du Havre de la faune, mais de favoriser le partenariat qui est offert à la population durant l'été ;
- de faire une contribution de 250\$ à la troupe de théâtre Amalgame de l'école Paul-Hubert ;
- Vieux Théâtre – de modifier la résolution concernant l'octroi du contrat à Solotech (le montant de la soumission est hors taxes et non taxes incluses) ;
- Vieux Théâtre – d'approuver la directive de changement DDC ME-25R1 pour l'ajout d'éclairage pour l'œuvre d'art et le positionnement des panneaux dans la salle électrique : +5 708,38\$;
- Vieux Théâtre – d'accepter la proposition de Trizart pour des travaux supplémentaires à la scénographie au montant de 18 000\$;
- de faire parvenir une plante lors du service funéraire de Me Dubé, ancien vérificateur comptable et conseiller municipal pour la Municipalité ;
- de remercier les membres du conseil sortants qui ne se représentent pas pour un autre mandat : Pierre Bellavance, Mélissa Perreault et Stéphan Simoneau ainsi que les membres qui ont été conseillère ou conseiller durant le dernier mandat soit Daniel Caissy, Marie-Ève Jean et Sarah Laroche ;
- Programme d'amélioration de la voirie locale - d'approuver les dépenses d'un montant de 6 095\$

relatives aux travaux d'amélioration réalisés sur nos routes conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable ;

- d'approuver le certificat n° 01 attestant de la fin des travaux du ponceau de la route Ladrière ;
- d'approuver le certificat provisoire n° 2 pour les travaux réalisés sur la 7^e Avenue ;
- d'accepter la dérogation mineure permettant une opération cadastrale relative au jumelage d'une partie du terrain avec le lot 3 869 826 (90, 7^e Avenue) et dont le reste du terrain deviendra un lot d'une largeur de 17.17m par 24.44m de profondeur pour environ 388m² de superficie, contrairement à l'article 4.2 du règlement de lotissement #469 ;
- de reporter la décision sur la demande de PIIA 2025-002 (11, chemin de la Mer est) à la prochaine séance pour effectuer des vérifications.

Novembre

Il est résolu :

- de nommer Jérôme Bellavance maire suppléant jusqu'à la fin de la séance régulière de février 2026 ;
- de désigner Caroline Rioux pour agir comme substitut en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste, au conseil de la MRC de Rimouski-Neigette ;
- de nommer les personnes suivantes sur les divers comités ou organisations :
 - Mario Beauchesne : Vieillir ensemble
 - Jérôme Bellavance : Bibliothèque, Concertation, Vieux Théâtre
 - Daniel Lebel : CCU, SADC
 - Yves Levesque : Loisirs St-Fabien
 - Michel Michaud : Destination Bic – St-Fabien
 - Caroline Rioux : OHRN
 - Isabelle Roy : 200^e, école, Comité d'embellissement, Mobilis@ction
 - Maryse Aubut : PGMR
 - Yves Galbrand : SEPAQ – Parc du Bic
- d'ajuster les numéros civiques des propriétés sur la route Ladrière entre le 2^e rang Ouest (sortie du village) jusqu'au 3^e rang Ouest ;
- d'adhérer à la Coalition Urgence Rurale pour 2025-26 au montant de 100\$;
- de ne pas contribuer à la campagne d'automne

*Pour consulter les procès-verbaux dans leur intégralité, faites un tour sur le site web de la Municipalité !

- 2025 de La Ressource car nous participons à la campagne du Téléradiothon ;
- Vieux Théâtre : DDC A-37R1 - Modification grille d'accrochage et out riger : +355.61\$
 - Vieux Théâtre : DDC A-38 - Modification de l'escalier de scène côté jardin : -272.53\$
 - Vieux Théâtre : DDC A-40 - Ajustement ébénisterie Bar 005 : 0.00 \$
 - Vieux Théâtre : DDC A-41 - Ajustement au plancher de scène : +32 348.73\$
 - Vieux Théâtre : DDC ME-24 - Ajout d'un drain pour la persienne d'air dans la salle mécanique : +1 103.40\$
 - Vieux Théâtre : DDC ME-27R2 - Ajustement de gicleur : +20 111.43\$
 - Vieux Théâtre : DDC ME-29 - Entrée d'air EM-1 et conduites ovales dans le Bar/Vestiaire 104 : +2 335.35\$
 - Vieux Théâtre : DDC ME-30 - Modification de couleur des appareils d'éclairage du Bar 005 et scénette 006 (noire) : 0.00 \$
 - Vieux Théâtre : Avenant AV-6 - Regroupement des DDC antérieures : +31 361.76\$
 - d'accepter le don des toiles de l'exposition sur le thème des arbres et de remercier le peintre d'origine fabiennoise Désy Côté ;
 - de faire un don de 75\$ à la campagne de financement 2025-26 du Club de motoneige Les Pistolets;
 - de demander aux employés municipaux de sécuriser le passage de la Parade de Noël le samedi 22 novembre 2025 ;
 - de réserver un montant pouvant aller jusqu'à 2 500\$, à même notre budget municipal, pour contribuer aux frais associés à l'embauche d'une ressource spécialisée intermunicipale pour les camps de jour ruraux dans Rimouski-Neigette ;
 - d'accepter la demande de dérogation mineure DM 2025-005 pour les lots 3 869 394, 3 870 024 et 4 104 973 du cadastre du Qc (169, chemin de la Mer Ouest) pour rendre conforme l'implantation de la résidence qui est située à 1.16m de la ligne latérale gauche alors que la zone Rur-59 de la grille des spécifications du règlement de zonage #476 exige une distance minimale de 2m et de rendre conforme l'implantation du garage sur le lot 4 104 973 qui est situé à 3.38m de la ligne avant alors que l'article 6.2.4 du règlement de zonage #476 exige une distance minimale de 6m ;
 - de demander une rencontre avec Steeven Bou-

cher, inspecteur en urbanisme, pour permettre aux membres du Conseil de rendre des décisions judicieuses et de répondre aux questions des citoyens ;

- d'adopter le Projet de règlement No581-P modifiant le règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale 456 afin de modifier les notions de référence et des travaux assujettis ;
- que Jérôme Bellavance présente l'avis de motion suivant : qu'il sera adopté, à une séance subseqüente, le règlement numéro 581-R modifiant le règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale 456 pour la municipalité de Saint-Fabien.

Décembre

Il est résolu :

- d'approuver le calendrier 2026 des séances ordinaires du Conseil ;
- Vieux Théâtre : d'accepter la directive de changement DDC A-34R2 - Ajustement plafond secteur arrière-scène et rideau loge #116 : -2 407.77\$;
- Vieux Théâtre : d'accepter la directive de changement DDC A-35 - Soufflage poutre Foyer : +633.74\$;
- Vieux Théâtre : d'accepter la directive de changement DDC ME-31 - Prise ajoutée en AV pour écran, raccc. d'éclairage sièges balcon, etc. : +14 783.29\$;
- Vieux Théâtre : d'accepter la directive de changement DDC ME-32 - Contrôle de la plinthe du rangement 011 en régulation : +1 006.91\$;
- Vieux Théâtre : d'accepter l'avenant AV-7 - Regroupement des DDC antérieures : +35 870.56 \$;
- Vieux Théâtre : d'accepter l'offre de service CCA-2025-1739 d'Atelier 5 pour une demande de permis d'alcool ;
- de devenir commanditaire OR au montant de 750\$ pour la saison 2025-26 des Flyers de Saint-Fabien ;
- de faire un don de 380\$ au CPA de Saint-Fabien pour souligner les 35 ans de l'organisation ;
- d'accepter la soumission de Tactic télécom pour l'augmentation de la capacité internet du Pavillon des loisirs en vue de la diffusion des matchs AAA au montant de 2342.10\$ plus taxes ;
- d'envoyer une lettre aux usagers de conteneurs à déchets pour leur signaler que la collecte du recyclage par conteneur est maintenant disponible, mais qu'ils devront faire l'acquisition d'un

conteneur bleu et nous aviser pour planifier la collecte ;

- d'attendre la fin des licences gratuites offertes par Desjardins avant de joindre le regroupement Partage Club, une application permettant de faciliter le prêt d'objets entre voisin.e.s de manière illimitée, sécuritaire et positive ;
- d'accepter l'offre de service de Tetratech au montant de 47 490\$ plus taxes pour la confection des plans et devis, l'estimation, la demande d'aide financière et la gestion de l'appel d'offres pour la réfection des services sur les 4^e et 5^e Av. dans l'éventualité d'une ouverture de demande de projets ;
- d'autoriser Tetratech à faire le dépôt des documents au PGA-EAU auprès du ministère ;
- d'accepter l'offre de service de Nordikeau pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égouts pour 2026 au montant de 10 000\$ par mois plus taxes ;
- d'accepter l'offre de service d'H2Lab pour les analyses des prélèvements de l'aqueduc et des

égouts pour 2026 requis par le ministère de l'Environnement ;

- d'accepter la demande de dérogation mineure DM 2025-006 : 4 654 789 du cadastre du Qb (15 chemin privé 2, Lac des Joncs Ouest) pour permettre l'implantation d'un garage de 6.1 mètres de largeur par 10.7 mètres de profondeur, pour une superficie totale des 2 garages de 119 mètres carrés, contrairement à l'article 6.2.4 du règlement de zonage #476 qui exige une superficie maximale de 100 mètres carrés pour les 2 garages;
- d'appuyer la demande à la CPTAQ de Me Samuel Perreault, représentant la Ferme Rocaline Inc., d'autoriser une aliénation des lots 4 146 748, 4 146 746, 4 147 344 et 4 146 750 du cadastre du Québec afin de les vendre à François Rioux pour l'entreprise Érablière la Sucrioux ;
- d'adopter le règlement no 581-R modifiant le règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale 456 pour la municipalité de Saint-Fabien afin de modifier les notions de référence et des travaux assujettis.

Éperlan arc-en-ciel

Clarification sur la restriction de pêche à l'éperlan arc-en-ciel dans la zone d'exception réglementaire dans la zone 21
du pont Pierre-Laporte aux rivières Sainte-Marguerite (près de Sept-Îles) et des Grands Méchins (à Les Méchins)

Équipe de rétablissement de l'éperlan arc-en-ciel
Québec

Quota - Limite quotidienne de prises	Nombre total de poissons permis en tous lieux et en tout temps
Sur le site de pêche ou en déplacement Égale à la limite quotidienne de prises permise dans la zone de pêche pour chaque individu	60
À domicile Égale à la limite quotidienne de prises permise dans la zone de pêche pour chaque individu multipliée par le nombre de personnes y résidant, même si seulement une de ces personnes les a pêchées	60 par résident

Dates et engin de pêche pour la zone d'exception réglementaire

Pêche estivale - 1 avril au 19 décembre	Pêche hivernale - 20 décembre au 31 mars
Appâts: Crevettes mortes et poissons morts NON PERMIS	Appâts: Crevettes mortes et poissons morts PERMIS
Engin de pêche: 1 ligne équipée d'un nombre illimité d'hameçons par personne	Engin de pêche: 5 lignes équipées d'un nombre illimité d'hameçons par personne

Note importante : cette réglementation s'applique aussi à la pêche blanche effectuée avant le 20 décembre.

Nous vous invitons à partager l'information à vos collègues et ami.e.s pêcheurs et pêcheuses!

Pour toute autre question sur la réglementation : 1 877 346-6763

Il est interdit de vendre ou d'acheter le produit de toute pêche sportive. Si vous êtes témoin d'actes de braconnage ou de tout geste allant à l'encontre de la réglementation présentée ici, contactez SOS Braconnage au 1 800 463-2191.

NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE DE PLASTIQUES AGRICOLES !

Collecte porte-à-porte du plastique blanc d'enrubannage



✓ Pratique et Écologique ! ✓ Collecte aux 5 semaines

✓ Coût estimé : 467 \$ / an

**Producteurs de Rimouski-Neigette,
INSCRIVEZ-VOUS !**

Début prévu à l'été 2026*



Scannez pour s'inscrire

Détails et inscription:

<https://tally.so/r/obDDV5>



*Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Conférence sur la prévention de la fraude

Les multiples visages de la fraude.



Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal



Pourquoi les personnes ainées sont-elles la cible de fraudeurs ?

Bibliothèque Jovette-Bernier



Mercredi
11 Mars 2026
13h30

Les différents types de fraude et quand peut survenir une fraude ?

Aîné-Avisé est un programme de sensibilisation à la fraude, la maltraitance et l'intimidation envers les personnes ainées.

Des nouvelles de notre épicerie Coop

En cette année qui débute, je tiens à vous souhaiter personnellement à vous toutes et tous une bonne année remplie de santé et de prospérité.

Le 29 janvier, ça fera deux ans que je suis parmi vous et c'est avec ardeur et bonheur que tous les jours je mets une fierté, avec mon équipe dévouée, à faire de notre épicerie Richelieu un endroit où vous trouvez tout ce qu'il vous faut.

Mon engagement est de vous offrir de la variété, de la qualité, de la nouveauté et de la fraîcheur à juste prix dans une ambiance personnelle.

Dans une situation économique si volatile et incertaine, nous redoublons d'efforts, et grâce à

COOP ST-FABIEN Marché **Richelieu**
Complice de votre quotidien

votre présence assidue, tout est possible. Collectivement, c'est très important pour la pérennité de votre Coop.

Nous avons pris plusieurs décisions et actions en ce sens. Pour tout commentaire, questions, je suis disponible. Merci tout le monde.

Bien à vous,

Denis Provost, directeur général
Coop St-Fabien - Marché Richelieu



Bibliothèque Jovette-Bernier

Activités de la relâche

Une foule d'activités seront proposées durant la relâche à la Bibliothèque. Un aperçu de la programmation conjointe de la *Biblio et des Loisirs* est disponible en page couverture de la présente édition. Restez aux aguets, il pourrait y avoir des ajouts ! Abonnez-vous à la page *facebook* de la Municipalité ou au calendrier disponible sur le site web pour ne rien manquer :

www.saint-fabien.ca

Conte et brico de la St-Valentin

Le **samedi 14 février de 10h à 11h**, un Conte et brico spécial St-Valentin se tiendra à la Bibliothèque Jovette-Bernier !
Parents et enfants sont invités à prendre part à cette belle activité qui promet d'être riche en surprises !

Expo - Il suffit de tirer sur un fil...

La Bibliothèque reçoit l'exposition *Il suffit de tirer sur un fil* proposée par Cibles. L'expo nous invite à réfléchir sur notre rapport au vêtement et à sa consommation rapide et nous propose des moyens pour ralentir. **Du 11 février au 4 mars.**

Nouveau : tricot-jasette

À la Bibliothèque **chaque mercredi soir de 18h à 20h à partir du 4 février !**

Ouvert à toutes et à tous, sans inscription (enfant accompagné d'un.e adulte) Crochet, broderie et autres travaux d'aiguille. Débutant.e.s bienvenu.e.s

Ateliers santé - Yvette Ravenet, naturopathe

Les ateliers santé présentés par Yvette Ravenet, naturopathe et ex-infirmière sont de retour à la bibliothèque Jovette-Bernier ! **C'est gratuit et sans inscription.** À chaque atelier, retrouvez des infos sur l'actualité santé ainsi que des quizz sur l'étiquetage à l'épicerie, la maison saine, les habitudes de vie, etc.

Mercredi 18 février à 14h et samedi 21 février à 10h : Jeûner, une bonne idée ?
Mercredi 18 mars à 14h et samedi 21 mars à 10h : Nettoyage de printemps - chouchouter votre foie

Mercredi 15 avril à 14h et samedi 18 avril à 10h : Les douleurs chroniques

Horaire de la Biblio:
Mercredi : 13h à 15h30
Jeudi : 15h à 17h30
Vendredi : 13h à 15h30
Samedi : 9h à 12h

Troisième édition du Tournoi du 81

Le **7 février prochain**, à l'aréna de Saint-Fabien, aura lieu la troisième édition du **Tournoi du 81** : un événement rassemblant les amis de **Bryan Fournier** pour un tournoi de hockey amical (rappelons que **Bryan** est décédé tragiquement d'un accident d'automobile survenu le 18 septembre 2023).

Cette année, l'édition vise cinq équipes : si vous êtes intéressés à y jouer, veuillez communiquer avec sa mère, **Julie Roy**, via Messenger ou au 418 732-1549. Celle-ci veut que chaque année le souvenir de son fils et de sa passion soient présents dans le cœur de ceux qui appréciaient **Bryan**. L'événement débutera vers 8h avec un hommage à **Bryan**. La population de Saint-Fabien est invitée à venir appuyer ces jeunes, de même que tous ceux qui le connaissent. **Diabète BSL** sera sur place encore une fois cette année. Rappelons que **Bryan** était diabétique de type 1. L'organisme sera là pour parler de prévention, mais également pour promouvoir et faire connaître le **Fonds Bryan Fournier**, qui vise à aider les jeunes diabétiques du BSL à vivre et s'épanouir avec cette maladie (via des bourses et de l'aide financière pour un camp pour jeunes diabétiques). De plus, une représentante du comptoir santé **Pure Thé Nutrition** de Trois-Pistoles sera sur place pour faire découvrir un thé énergisant « **La Bête** », créé en mémoire de **Bryan**. À noter que pour chaque verre vendu, 1 \$ sera reversé au **Fonds Bryan Fournier**. En soirée, dès 20h30, un spectacle du groupe « **The Trio** » de Rimouski vous fera vibrer avec du bon rock et des succès québécois. L'entrée sera au prix populaire de 5 \$. Tous ceux qui ont connu **Bryan** et qui veulent festoyer le temps d'une soirée en son honneur sont les bienvenus.



Donne-le à
ton voisin



C'est quoi ?

Une mini plateforme qui permet aux citoyens qui ont des objets à donner de trouver LA personne du coin qui en a besoin !

Comment ça marche ?

Prenez votre objet en photo, rédigez une courte description, ajoutez vos coordonnées et transmettez le tout à communication@saintfabien.net



Devenez membre de

L'Accorderie de Rimouski-Neigette s'implante à St-Fabien avec son réseau d'échanges de services.

Pour en savoir plus sur son fonctionnement ou pour devenir membre, visitez le site web de l'organisation ou contactez les administrateurs par courriel à : info.rimouskineigette@accorderie.ca
Plus il y aura de membres, plus l'offre de service sera variée !



Les jardins communautaires de St-Fabien

Les jardins communautaires de St-Fabien entameront une autre saison au printemps. Il reste encore des parcelles disponibles pour les personnes intéressées.

Nous mettrons un point final aux infrastructures en cours de réalisation (trottoirs, système d'arrosage, etc.) Rappelons que toutes ces belles améliorations visant à faciliter le travail des jardiniers ont été rendues possibles grâce à un financement reçu dans le cadre du *Soutien à la vitalisation* géré par la MRC Rimouski-Neigette.

Pour plus d'infos ou pour réserver votre parcelle, contactez Jérôme Bellavance à :

jeromebell1@hotmail.com



Défi château de neige 2026

Le Défi château de neige sera de retour dans le Bas-St-Laurent à partir du 16 février. Plusieurs prix sont habituellement remis par *Loisirs et sports Bas-St-Laurent*. Il suffit de s'inscrire sur la plateforme web (balayez le code QR) et de joindre une photo de votre construction. Restez aux aguets pour connaître tous les détails !



Nouveau - Un comité d'embellissement !

Bonjour à toutes et à tous,
Un nouveau comité d'embellissement pourrait voir le jour dans les prochains mois dans la municipalité de St-Fabien. Plusieurs étapes sont nécessaires à la mise en place de ce comité et j'aimerais grandement connaître votre intérêt à en faire partie.

Un comité d'embellissement est un regroupement de personnes bénévoles engagées dans leur communauté afin d'améliorer l'aspect esthé-

tique de notre milieu de vie, d'implanter des espaces fleuris ou des décorations saisonnières par exemple.

Les activités du comité pourraient débuter au printemps 2026. Pour manifester votre intérêt, contactez-moi à :

district3@saintfabien.net

Isabelle Roy
Conseillère municipale - District 3

Concertation des organismes fabiennois

Le Lien de St-Fabien

Les membres de la concertation des organismes lui ont trouvé un nom ! C'est désormais sous le nom *Le Lien* que le groupe agira. C'est un nom déjà familier aux Fabiennois.e.s, puisque le journal municipal l'a porté avant de s'appeler *Le Fabiennois*. Pour les membres de la Concertation, il s'agit de réactiver à travers ce nom la volonté de créer des liens forts entre les organismes, mais aussi entre les individus qui les composent, pour agir mieux en partageant des ressources ou en se coordonnant pour en trouver de nouvelles. Le but de la Concertation est aussi d'éviter de dédoubler des actions ou de préparer des activités qui pourraient tomber aux mêmes dates.

Le groupe réfléchit de plus aux façons de recruter des bénévoles et veut tenter de nouvelles actions en ce sens. *Le Fabiennois* permettra d'expérimenter ce mois-ci une nouvelle méthode de recrutement en ciblant un besoin très précis d'un organisme en particulier : *Les Loisirs St-Fabien* (voir l'encadré plus bas !)

Il est toutefois toujours possible de donner votre nom pour aider de manière générale en contactant la Municipalité, qui pourra ensuite vous aiguiller vers les organismes rejoignant vos intérêts et vos disponibilités (pour ce faire, utilisez cette adresse courriel : communication@saintfabien.net). Si votre organisme n'est pas représenté dans la Concertation et que vous souhaitez la rejoindre, n'hésitez pas à utiliser l'adresse courriel mentionnée un peu plus haut pour le faire.

Et on poursuit la présentation des organismes fabiennois dans cette édition avec le *Cercle de Fermières de St-Fabien* !

AGA des Loisirs

L'assemblée générale annuelle 2025 des *Loisirs St-Fabien* se tiendra le **2 février à 20h à la salle Desjardins du Pavillon des loisirs**.

Plusieurs postes d'administratrices ou d'administrateurs sont à combler sur ce comité qui est au cœur de notre vie communautaire.

Ça vous tente de vous impliquer dans cette organisation qui s'occupe, entre autres, du Camp de jour estival, de la fête et de la Parade de Noël, de la Fête nationale, de St-Fab en musique, des cours de danse, et qui collabore étroitement avec les autres organisations pour coordonner, par exemple, le Marché de Noël, la semaine de relâche et une foule d'autres activités ?

Contactez Martine Thériault, directrice des Loisirs, à loisirss@cgocable.ca

Bénévoles recherchés

Vous souhaiteriez donner un peu de votre temps sans vous impliquer directement dans un comité? Les responsabilités des administrateurs ou administratrices d'organismes ne correspondent ni à vos intérêts ni à vos disponibilités ? Vous seriez toutefois intéressé.e.s à vous impliquer ponctuellement pour donner un coup de main lors d'activités spécifiques ?

L'organisme *Les Loisirs St-Fabien* travaille justement à construire une banque de bénévoles et est à la recherche de personnes qui pourraient s'impliquer lors d'événements nécessitant par exemple de tenir le vestiaire, de valider les billets à la porte ou de placer les spectateurs.

Ça vous intéresse ? Contactez Martine Thériault à loisirss@cgocable.ca

Ballon sur glace - essai gratuit !

Envie d'essayer le ballon sur glace ? La ligue *Les générations de St-Fabien* est à la recherche de nouveaux joueurs qui aimeraient tenter l'expérience ! Ça se passe au **Pavillon des loisirs, tous les jeudis de 18h45 à 20h. Le prêt d'équipement est gratuit: tu auras seulement besoin d'un jogging ample. Pour participer, fais une demande d'adhésion au groupe Facebook «Ligue de ballon sur glace les générations de St-Fabien» et réponds au sondage de présence. Le premier essai est gratuit !** Plus d'info auprès de Frédéric Beaulieu au 418 750-3801.

Présentation des organismes fabiennois

2 - Le Cercle de Fermières de St-Fabien

Les Cercles de Fermières au Québec représentent plus d'un siècle d'histoire avec des artisanes qui s'activent à la passation du patrimoine culturel et artisanal et à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille. Celui de Saint-Fabien, depuis sa création en **décembre 1933**, est un endroit où chaque femme peut se sentir à sa place, mais c'est aussi un réseau d'entraide, des amies et bien au-delà. C'est ici que des femmes aux doigts de fée, dotées d'une imagination débordante, d'une créativité sans bornes et d'un sens aigu du détail, confectionnent avec presque rien de superbes créations destinées à être utilisées à la maison, mais aussi à embellir un environnement dans lequel la famille est en constante évolution.

Il est possible d'y apprendre des techniques de tissage sur métier, le tricot, le crochet, la broderie, la couture tout en créant des liens avec les autres membres. C'est aussi un endroit où l'on partage nos meilleures recettes afin que tout le monde se régale.

Nos membres, de tous les âges, illustrent véritablement le partage multigénérationnel, et transmettent avec générosité leur expertise aux débutantes.

Si vous avez envie d'en savoir plus, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Notre local est situé au 30, 7^e Avenue (sous-sol de la bibliothèque Jovette-Bernier) et nous y assurons une présence **les samedis avant-midis de 9h30 à 11h30**. Nous sommes convaincues que vous y découvrirez une passion, ravivez le souvenir d'une activité partagée avec un être cher ou trouverez une oreille attentive ou une épaule réconfortante pour les moments plus difficiles, tout en découvrant des éléments susceptibles d'enrichir votre existence, tel le pouvoir de la création.

Au plaisir de vous rencontrer !



Annie Pigeon, présidente et
Karine Guy, vice-présidente du Cercle de Fermières de Saint-Fabien
cerclefermieresst-fabien@outlook.com

Club Opti-jeunesse - S'engager autrement



Le Club optimiste de St-Fabien change de nom et d'affiliation! Autrefois affilié au réseau d'origine américaine des Clubs optimistes, le Club de St-Fabien rejoint ainsi le tout nouveau réseau franco-canadien des Clubs Opti-jeunesse. Toutefois, pas d'inquiétude, la mission reste la même et le Club est plus déterminé que jamais à soutenir les jeunes fabiennois.e.s dans leur épanouissement et à participer au rayonnement de l'engagement bénévole dans notre communauté.

Ça vous tente de vous impliquer dans cette nouvelle organisation ? Vous êtes particulièrement touché par le développement de nos jeunes ? Il y a de la place pour vous ! Manifestez votre intérêt auprès de la nouvelle présidente du Club, Sylvie Côté, en téléphonant au **581 246-1983**.

Politique familiale et des personnes aînées

La politique familiale et des personnes aînées lancée l'été dernier est disponible intégralement en ligne sur le site web de la Municipalité en balayant le code QR ci-contre ou en format papier. Pour obtenir un exemplaire papier, présentez-vous simplement au bureau municipal et il nous fera plaisir de vous en remettre une copie.



De plus, comme mentionné dans les précédentes éditions du *Fabiennois*, nous présenterons ici chacun des axes du Plan d'action afin que toutes et tous puissent se l'approprier. Après l'axe *Aménagement du territoire* d'être dévoilé dans la dernière édition, c'est au tour de l'axe *Services de santé, soutien communautaire et réussite éducative* d'être dévoilé dans ces pages.

D'ailleurs, si certaines des actions vous font de l'œil et que vous avez envie de vous impliquer pour les réaliser, contactez-nous !

PLAN D'ACTION

Axe

Services de santé, soutien communautaire et réussite éducative

OBJECTIFS	ACTIONS
Favoriser l'accessibilité aux services de santé	Suggérer un arrimage des heures d'ouverture de la pharmacie avec le GMF. Aménager des salles multifonctionnelles pour accueillir divers professionnels de la santé. Favoriser des partenariats avec des cliniques mobiles.
Favoriser l'implication communautaire	Élaborer et diffuser une liste de besoins en bénévolat des organismes. Construire un outil d'inscription de bénévoles avec leurs intérêts et disponibilités. Promouvoir les bénévoles de la municipalité. Faire la promotion de nos divers organismes.
Favoriser la réussite éducative des jeunes	Favoriser les activités d'animation autour du thème de la lecture et de l'écriture. Favoriser l'organisation d'ateliers d'aide aux devoirs. Rafraîchir les trousseaux ÉLÉ à la bibliothèque.

La chronique forestière, par l'AFBL

Les conifères, ces arbres de froid !

Souvent appelés bois mou ou résineux, les conifères sont apparus il y a environ 400 millions d'années. Une chose qui les rend vraiment fascinants, c'est leur **adaptation au froid** !

Les feuilles des conifères, appelées **aiguilles**, sont **petites et allongées**. Elles sont donc peu exposées à l'air, ce qui **réduit les pertes d'eau** durant la saison froide et sèche. Elles ont aussi très peu de stomates (microscopiques orifices qui permettent les échanges gazeux et par où l'eau s'échappe), ce qui réduit la transpiration et donc les pertes d'eau.



Les aiguilles des conifères sont également recouvertes d'une cuticule, une sorte de **couche protectrice** épaisse et cireuse qui évite l'assèchement. Les feuilles des conifères persistent, elles restent sur l'arbre tout au long de l'année. Elles tombent graduellement, une à une, et sont remplacées par de nouvelles aiguilles. On dit que les conifères sont **semperfирents**, c'est-à-dire toujours verts. En effet, contrairement aux feuillus, ils conservent leur chlorophylle (pigment vert indispensable à la photosynthèse) même en hiver. Il existe quelques exceptions. Ici, le seul conifère indigène à perdre ses aiguilles est le mélèze laricin.

De nombreux changements chimiques vont s'opérer à l'intérieur des tissus des conifères pour les rendre plus **résistants** au froid, comme parfois la production de protéines antigel. Leur écorce aussi est faite pour passer de longues périodes au froid puisqu'elle est épaisse et remplie d'alvéoles, ce qui procure une bonne **isolation**.

L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons des ateliers sur la forêt dans les écoles, camps de jour, événements divers, etc. Contactez-nous pour planifier une activité au 418 896-1213 ou passez nous voir au 10, 7^e Avenue, à St-Fabien !

Avis aux motoneigistes

Depuis quelques années, nous travaillons d'arrache-pied à l'amélioration du camping municipal par des plantations d'arbustes, l'aménagement d'aires de feux, la numérotation permanente des sites ou l'installation de tables à pique-nique. Ces éléments demeurent en place l'hiver et doivent être protégés. Il s'agit d'équipements souvent couteux et parfois impossibles à réparer.

C'est pourquoi nous invitons les motoneigistes à **rester sur le sentier balisé** afin d'éviter les bris de matériels et de plantations. Voilà une façon d'aider nos employés ainsi que votre Municipalité à poursuivre l'amélioration des lieux à moindre coût. Merci !

Charles Belliveau, directeur général
Corporation de développement touristique Bic-St-Fabien



Destination
Bic/St-Fabien

Révision du PDZA



Révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

La MRC amorce la révision de son PDZA, un outil essentiel pour soutenir, valoriser et développer notre milieu agricole.

Pourquoi est-ce important ?

Un PDZA permet notamment de :

- Mobiliser les acteurs du milieu autour d'une démarche collective;
- Favoriser la concertation et l'harmonisation entre les différents utilisateurs du territoire;
- Dresser un portrait actuel de l'agriculture locale et comprendre son évolution et ses tendances;
- Se doter d'une vision commune pour l'avenir de notre zone agricole;
- Prioriser des actions concrètes, adaptées aux réalités du territoire;
- Faire émerger de nouvelles opportunités.

Votre participation est essentielle

Les agriculteurs, les municipalités et les partenaires du milieu agricole sont invités à prendre part à cette démarche afin de partager leur réalité, leurs enjeux et leurs idées. Cette réflexion collective est au cœur de la réussite du PDZA.

Et la population sera aussi mise à contribution

Un sondage citoyen sera déployé prochainement afin de recueillir la perception, les attentes et les priorités de la population à l'égard de l'agriculture et du territoire agricole.

Cette révision est une occasion unique de réfléchir ensemble à l'avenir de notre agriculture et de bâtir des actions structurantes, ancrées dans les besoins réels de notre territoire.

Lien pour s'inscrire :



Un nouvel inspecteur en urbanisme

C'est dorénavant Georges Castilloux-Morin qui recevra les demandes de permis pour des travaux de rénovation ou de construction, répondra aux plaintes en lien avec l'urbanisme et sera en charge de l'inspection des bâtiments pour la Municipalité de St-Fabien. C'est aussi Georges qui prendra en charge les demandes au programme RénoRégion.

Rappelons que tous les inspecteurs en urbanisme des municipalités rurales ont été rapatriés à la MRC. Pour rencontrer l'inspecteur, vous devez donc vous déplacer à Rimouski ou utiliser ces coordonnées : **georges.morin@mrc-rn.ca ou 418 724-5154 poste 105**. S'il est nécessaire d'envoyer par courriel des documents numérisés, il est possible de le faire au bureau municipal.

Bingos au profit de St-Fab en musique !

À mettre à vos agendas ! Les déjà populaires bingos des Loisirs St-Fabien reviennent **les vendredis 13 février et 6 mars à 19h30, au Pavillon des loisirs**.

Profitez-en : non seulement vous pourriez gagner de beaux prix, mais vous aiderez Les Loisirs à amasser des sous pour la prochaine édition de St-Fab en musique, qui se tiendra cette année **les 21 et 22 août**. Les billets sont d'ailleurs en prévente (pour les deux soirs) à **45\$ taxes incluses**. Contactez Martine Thériault ou visitez lepointdevente.com

Zumba au Pavillon des loisirs

Vous voulez bouger ? Des cours de Zumba se déroulent tous les mardis dès 18h45 au Pavillon des loisirs. La session d'hiver est déjà commencée, mais il reste des places pour tenter l'expérience !

La session se termine le 31 mars et coûte 8\$/cours. Pour plus d'infos, contactez la formatrice via sa page Facebook : Zumba avec Melissa S.H. ou Les Loisirs St-Fabien.

Activités régulières du Club des 50 ans et +

Pétanque intérieure*
Quand : les mardis
Où : Pavillon des loisirs
Heure : 13h
Coût : 1\$/membre
2\$/non-membre
*pétanque, shuffleboard ou autres jeux !

Soirées dansantes
Quand : 14 mars et 11 avril
Où : Pavillon des Loisirs
Heure : 20h
Coût : 5\$/membre
6\$/non-membre

Soirées de cartes*
Quand : les mercredis
Où : Pavillon des loisirs
Heure : 19h
Coût : 5\$
*jeu : le boeuf !

Il est temps pour les membres de renouveler leur adhésion ! Si vous n'avez jamais été membre et que vous avez le goût de le devenir, demandez votre carte lors des soirées du Club ou auprès de Denise Gagnon (418 740-3358) : **il en coûte 25\$**.

Notez de plus qu'en étant membre, vous obtenez **10% de rabais** sur tout repas de plus de 20\$ avant taxes au Restaurant Bon Voyage de Saint-Fabien seulement.

Enfin, si vous souhaitez faire de la raquette cet hiver, nous vous rappelons que le Club dispose de 11 paires à prêter gratuitement. Pour les emprunter, demandez simplement à Martine Thériault au Pavillon des loisirs en la contactant par téléphone au 418 869-3170 ou par courriel à loisirss@cgocable.ca

Souper pizza/frites du Club des 50 ans et +

Un souper pizza/frites de la St-Valentin et une soirée de danse sont aussi organisés par le Club ! Ça se passe **le samedi 14 février à 17h30** - la danse est à 20h et est incluse dans le prix du souper. Des billets sont disponibles auprès de Viateur Michaud (418 869-2258), Mario Beauchesne (418 318-1042), Lucette Fortin (418 318-1029), Colombe Jean (418 869-2646) et Denise Gagnon (418 740-3358).

Prix pour les membres : 22 \$ - non-membre : 25 \$ Achetez votre billet avant le 3 février.
Soirée seulement : 6\$ membre - 7\$ non membre Bar ouvert.

Pétition : Vaccination gratuite contre le zona

Le Club des 50 ans et plus vous invite également à signer la pétition déposée sur le site web de l'Assemblée nationale visant à rendre la vaccination contre le zona gratuite pour les personnes de 65 ans et plus. Le texte de la pétition est présenté un peu plus bas. Pour la signer, balayez le code QR ci-contre avant le 18 mars.

ATTENDU QUE le risque de développer le zona augmente considérablement à partir de 50 ans et continue de croître avec l'âge;

ATTENDU QUE le zona peut provoquer des douleurs importantes et des complications comme la névralgie post-zostérienne (NPZ), qui peuvent durer plusieurs années et affecter la vie quotidienne;

ATTENDU QU'actuellement, la vaccination gratuite est offerte seulement aux personnes immunodéprimées de 18 ans et plus, et aux personnes de 75 ans et plus;

ATTENDU QUE dans les régions du Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine plus d'un quart de la population a 65 ans et plus;

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de permettre aux personnes de 65 ans et plus de se faire vacciner gratuitement contre le zona dès l'année financière 2026-2027.



VOTRE LIEN RURAL URBAIN

	Départ	Arrivée
Saint-Fabien		
• Restomotel Bon Voyage	6 h 55	17 h 35
• Bureau municipal	6 h 57	17 h 33
Saint-Eugène-de-Ladrière		
• Église	7 h 09	17 h 21
Saint-Valérien		
• Patinoire	7 h 22	17 h 08
• Rang 4 - route Ouellet	7 h 31	16 h 59
Centre-ville de Rimouski (Plusieurs arrêts disponibles)	Arrivée 7 h 45	Départ 16 h 45



Possibilité de monter ou descendre à n'importe quelle adresse située sur le circuit. Confirmez au **418 724-5155**.

INSCRIPTION GRATUITE

À partir de
2^{37\$} / déplacement
1^{63\$} pour étudiant

RÉSERVATION



transportrn.ca

418-724-5155

Rappel - Article 14 - Neige et glace

Nous vous rappelons que selon l'article 14 du Règlement no 388 concernant les nuisances, il est interdit «d'avoir jeté ou déposé sur les trottoirs, rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé.»

Ce règlement est appliqué par la *Sûreté du Québec* pour toutes les municipalités de la MRC. Une amende de 50\$ peut être donnée lors d'une pre-

mière infraction (200\$ pour une récidive). De plus, selon l'article 498 du Code de la sécurité routière, «il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin.» Dans ce cas, l'amende est de 120\$ incluant les frais.

N'hésitez pas à contacter la *Sûreté du Québec* au 310-4141. Merci de votre collaboration !

Frigo-Riki Ruralité - c'est bon de partager !



Le Frigo-Riki Ruralité est victime de son succès ! Vous ne le connaissez pas ? Le principe est ultrasimple : on peut y déposer de la nourriture, en prendre, et c'est gratuit !

La demande est grande, donc n'hésitez pas à partager vos surplus ou les produits que vous ne consommerez pas et dont la date de péremption n'est pas passée ni l'emballage ouvert. Il est possible de passer durant les heures d'ouverture du bureau municipal, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h. Merci !

MUNICIPALITÉ
DE ST-FABIEN
20-A, 7^e Avenue
Saint-Fabien GoL 2Z0
418 869-2950

Maire : mairie@saintfabien.net
Direction : direction@saintfabien.net
Infos générales : reception@saintfabien.net
Urbanisme : steeven.boucher@mrc-rn.ca
Communication : communication@saintfabien.net
Vitalisation : vitalisation@saintfabien.net

